

## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-neuf juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de MONTMÉRAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Date de convocation : 30 mars 2018

**Membres en exercice : 25                      Présents : 18**

**Etaient présents :** M. BERGEON, M. LEMBERT, Mme CHAINIER, Mme BERTRAND, M. TESTAUD, Mme BORDRON, M. GABORIT, M. AMIOT, Mme FEUILLERE, M. DAUGE, Mr LEYMARY, M. MAGNE, Mme DURAND, M. MAROT, Mme PETIT, M. MOUCHEBOEUF, Mme BARBEAU, Mme VINCENT.

**Absents et excusés :** M. MONICHON, Mme MARCEAU, M. JOLLET, M. GAILLARD, M. COMBEAU, Mme PINEAU, Mme LIBERT.

**Secrétaire de séance :** Mme Magali FEUILLERE

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 05 avril 2018

1. Délibération Fixation du coût unitaire des services administratif et technique mis à la disposition de la CDC4B 2018
2. Délibération réserve foncière
3. Adressage Montmérac
4. Etat des travaux voirie 2018
5. Questions diverses
  - Dispositif « voisins vigilants »
  - Réunions CAUE atelier n°1 et n°2
  - Les missions et services proposés aux administrés présentés par la Cdc4b

### Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 05 avril 2018

#### **1. Délibération N°12/2018 : Fixation du coût unitaire des services administratif et technique mis à la disposition de la CDC4B**

**Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal**, que dans le cadre de la mise à disposition par notre commune de services auprès de la CDC4B, il est nécessaire de fixer, chaque année le coût unitaire des services administratif et technique.

Monsieur le Maire propose les coûts suivants pour l'année 2018 :

- Les services techniques : 16.94 € / heure
- Les services administratifs : 15.68 € / heure

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les coûts ci-dessus.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité**, les membres du Conseil Municipal **FIXE** les coûts unitaires dans le cadre de la mise à disposition par notre commune des services administratif et technique auprès de la CDC4B comme suit :

- Les services techniques : 16.94 € / heure
- Les services administratifs : 15.68 € / heure

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

## **2. Délibération réserve foncière**

La délibération n'a pas pu être prise car Monsieur le Maire attend une réponse du service juridique de l'AMF afin de prendre cette décision. La délibération sera reportée au prochain conseil municipal.

## **3. Adressage Montmérac**

La commission a avancé et a finalisé la nomination des voies. La numérotation est en cours. Le conseil municipal doit maintenant choisir les panneaux de signalisation des voies. Le choix est fait à 3 voix contre et 15 voix pour sur 18. Il s'agira de panneaux sur fonds bordeaux avec un entourage où seront portés en haut le nom de Montmérac et en bas le nom de la commune concernée Lamérac ou Montchaude. Le prix des panneaux s'élève à 87.75€. Concernant les numéros avec 4 contre et 14 pour il a été choisi des numéros fixes non autocollants.

## **4. Etat des travaux voirie 2018**

Les travaux de voirie ont été effectués à :

- La Barde
  - Chez Guittet
  - Chemin de Beauregard allant de la ferme du Château de Montchaude à Barbezieux en calcaire
  - Les chevaliers
  - La Vergne : le conseil a constaté une insuffisance dans les travaux effectués et l'entreprise assura la réfection sera faite avant l'automne.
  - Le Pont : un rechargement en calcaire sera à prévoir en 2020.
  - Chez Philipaud
  - Le bourg de Lamérac
  - VC 201 – Le Bourg de Montchaude où il reste du travail et des secteurs abimés.
  - Créations de saignées sur le chemin de la Sablière entre chez Marron et chez Plaisance.
  - Chez Mérit : travaux qui se feront en septembre ou octobre à cause pb accès.
  - Chez Pineau
- A prévoir le goudronnage de nombreux chemins pour le prévisionnel l'année prochaine.

Le nettoyage du terrain adjacent au vieux cimetière a été fait car il a été jugé nécessaire.

## 5. Questions diverses

### 1- Dispositif « Voisins vigilants »

Comptant sur le bon sens de l'entre-aide et de la solidarité, le conseil n'a pas pensé nécessaire pour le moment d'adhérer à la campagne jusqu'au point de signaler par des panneaux la vigilance et faire un maillage par des référents.

### 2- Réunion CAUE atelier 1 et 2

Les réunions et réflexions sur l'aménagement des bourgs et du territoire ont été stimulantes et méritent d'être méditées. L'animateur Stephan Caumet a animé deux séances une sur l'identité du village et l'autre sur quel usage actuel et passé et comment envisager la commune. A la rentrée il propose de retravailler sur ce projet, une réunion avant mi-juillet sur ce thème serait la bienvenue pour chercher un fil directeur et conducteur.

### 3- Les missions et services proposés aux administrés présentés par la Cdc4b CDC4B et ses missions

Un résumé a été fait par la sous-préfète et l'envoi d'un document complet sera fait aux conseillers par mail.

*Séance levée à 22h30*